



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N^o CA24 20 0364 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (LAS-0041)

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes intéressées que :

Le conseil a adopté à sa séance du 9 septembre 2024, le premier projet de résolution portant le numéro CA24 20 0364 (PP-34) visant à définir sur le lot 1 930 790 (225, avenue Lafleur) les normes et les conditions relatives aux usages, à l'aménagement paysager, à l'architecture, au stationnement, à la circulation, au déneigement et à la gestion des matières résiduelles et ce malgré les dispositions prévues au Règlement de zonage 2098.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 23 septembre 2024, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce projet vise à autoriser sur le lot 1 930 790 (225, avenue Lafleur) des usages de type Commercial (c), Industriel (i) et Communautaire (p) et modifier les normes de stationnement applicables au site.

Ce projet particulier se situe dans la zone I07-40 et est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 13 septembre 2024.

Diane Bibeau
Secrétaire d'arrondissement substitut